

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 8

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ces deux derniers ouvrages ont été publiés chez Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris.

* * *

Notice sur la vie spirituelle de *S. A. R. le duc d'Alençon*, par le P. STANISLAS, F. M. Un volume de 142 pages, orné de 5 gravures. Prix : 1 fr. 50, Paris, Librairie Saint-François, 4, rue Cassette.

Ce petit livre n'a pas la prétention de tracer une biographie du prince. Le P. Stanislas, capucin de la Province de Paris, directeur de conscience du défunt, y a simplement noté quelques traits de la vie spirituelle du duc et de ses relations avec les Capucins. Entré en 1880 dans le Tiers-Ordre, le Prince a donné continuellement l'exemple d'une piété sincère et éclairée, d'une charité ardente, d'une exquise simplicité et pureté de mœurs. Lorsque la duchesse, sa femme, eut disparu dans le tragique incendie du Bazar de la charité en 1897, le duc songea même à entrer en religion ; il fallut toute la fermeté de son directeur pour l'empêcher de réaliser son dessein. Cette notice n'est pas assez développée pour évoquer une image quelque peu nette et vivante de cette belle figure. Elle montre plutôt l'admiration du P. Stanislas pour son illustre pénitent, et s'adresse de préférence aux personnes qui s'intéressent à la famille royale de France.



CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — † *M. Roulin.* — Le Collège Saint-Michel vient de perdre un maître dévoué et excellent en la personne de M. Pierre Roulin, professeur au cours préparatoire, qui a succombé à une longue maladie, à l'âge de 66 ans. M. Roulin avait rempli pendant trente ans les fonctions d'instituteur primaire. Il avait enseigné à Chandon, à Echarlens et à Cugy et y avait été estimé et aimé. Il avait pris sa retraite, accompagné de la reconnaissance des familles et des autorités. Mais, en 1900, après un bref passage dans l'administration cantonale, il rentra dans la carrière pédagogique. Appelé à professer au cours préparatoire du Collège, il y fit preuve d'une remarquable aptitude dans l'enseignement du français aux étudiants de langue étrangère. Il a occupé ce poste pendant quinze ans avec un zèle qui fut hautement apprécié. M. Pierre Roulin était un homme bienveillant, de manières cordiales ; la nouvelle de sa mort affligera tous ceux qui l'ont connu.

— † La paroisse de Murist a fait, le 21 mars, de touchantes funérailles à son insigne bienfaitrice, M^{lle} Angélique Moosbrugger, ancienne institutrice. De nombreux représentants du clergé et du corps enseignant avaient tenu à

prouver par leur présence en quelle estime ils tenaient cette éducatrice.

M^{lle} Moosbrugger avait débuté dans l'enseignement à Pont-Besencens, puis elle dirigea l'école des filles de Saint-Aubin pendant vingt-six ans. Après plus de trente-cinq ans passés dans l'enseignement, elle s'était retirée à Murist, auprès de sa sœur et de son beau-frère, M. Vincent Burgisser, ancien député. Comme institutrice, elle fut un modèle de travail, de zèle et de piété. Par vocation et par devoir, elle se voua tout entière à l'instruction et surtout à l'éducation des enfants qui lui étaient confiés. Ne connaissant que le chemin de l'école et celui de l'église, elle fut toujours et partout une chrétienne accomplie. Nous souhaitons à notre canton de Fribourg beaucoup d'institutrices de sa trempe, sortes de religieuses laïques dont les vertus rayonnent modestement autour d'elles pour le plus grand bien religieux, moral et social de notre pays.

Depuis une quinzaine d'années, M^{lle} Moosbrugger exerçait à Murist une action bienfaisante de tous les jours. Dotée d'une certaine fortune, elle aimait à faire le bien, discrètement, modestement. C'est d'elle qu'on peut dire en toute vérité que sa main gauche ignorait ce que donnait sa main droite. Ils sont nombreux ceux qu'elle a obligés, car jamais on ne sollicitait en vain l'aide de sa charité. Profondément pieuse et attachée aux pratiques religieuses, elle vouait une affection et un respect tout particuliers au prêtre et à l'église de sa paroisse, dont elle était réellement la providence. Sa joie était de coopérer à la décoration de l'église. Fleurs, bannières, vêtements sacerdotaux, elle donnait tout volontiers et de si bon cœur. Connaissant l'insuffisance du bénéfice de la paroisse de Murist, elle s'ingénia à l'augmenter. Faisant de son argent un usage aussi utile qu'intelligent, elle n'attendit pas la mort pour en disposer. C'est ainsi qu'elle avait constitué, il y a bien des années, un fonds spécial de 4,000 fr. pour établir une Messe matinale le dimanche. Plus tard elle créa deux Messes fondées de 1,000 fr. chacune. La longue liste des bonnes œuvres qu'elles a laissées en mourant sera la preuve qu'elle avait le cœur et l'esprit d'une vraie chrétienne, dévouée à Dieu, à sa religion et à son église.

— Le rapport de la « Jeunesse prévoyante », société scolaire de secours mutuels de la ville de Fribourg, pour l'année 1915, vient de paraître sous la signature du président du Comité de direction, M. le professeur Paul Joye, et du secrétaire, M. Louis Brasey. La « Jeunesse prévoyante »,

qui est reconnue et subventionnée par la Confédération, a pris, l'an dernier, un essor réjouissant.

Au 31 décembre, 307 garçons et 215 filles, soit au total 522 enfants, en faisaient partie. Au 31 décembre 1914, l'effectif de la Société était de 378 membres. L'augmentation est donc de 144 sociétaires.

Ce brillant résultat montre que beaucoup de parents se sont rendu compte des importants avantages que la Caisse de maladie de la mutualité scolaire offre à leurs enfants, en prenant à sa charge tous les frais médicaux et pharmaceutiques durant 180 jours sur une période de 360, et cela pour la modique contribution annuelle de 4 fr. 16, répartie en dix versements mensuels.

Le mutualiste verse 52 cotisations à 0 fr. 15, soit 7 fr. 80, dont les $\frac{7}{15}$, c'est-à-dire 3 fr. 64, constituent son épargne annuelle obligatoire, rapportant intérêt. Le remboursement de l'épargne est accordé en tout ou en partie, à la demande écrite des parents.

Durant l'exercice 1915, il a été perçu 22,941 cotisations à 0 fr. 15, soit 3,441 fr. 15. Les $\frac{8}{15}$ de cette somme, soit 1,835 fr. 28, ont été versés à la Caisse de maladie et les $\frac{7}{15}$, c'est-à-dire 1,605 fr. 87, au fonds d'épargne. Si l'on ajoute à ce dernier fonds 22 fr. 05 d'épargne facultative et aux recettes de la Caisse de maladie 1,300 fr. de subvention fédérale, on obtient pour 1915 un total de recettes de 4,763 fr. 20 cent. (3,788 fr. 05 en 1914).

La Caisse-maladie a payé en 1915, pour soins médicaux et pharmaceutiques, 2,749 fr. 49 (en 1914 : 1,712 fr. 90 ; il a été remboursé, sur le fonds d'épargne, 1,439 fr. 62 (en 1914 : 914 fr. 29.)

Le total des frais médicaux et pharmaceutiques a dépassé de 914 fr. 12 la part des cotisations attribuée au fonds de maladie.

Le solde du subside fédéral de 1914, joint à un acompte sur celui de 1915, a permis de boucler le compte de la Caisse-maladie par un boni de 385 fr. 88, qui a été versé au fonds de réserve. La fortune de la Société, qui était de 10,675 fr. 50 en 1914, s'est élevée, au cours de 1915, à 11,979 fr. 73.

Cent quatre-vingt-douze enfants, dont 72 filles et 120 garçons, ont bénéficié en 1915 de la Caisse-maladie ; la dépense moyenne pour chaque enfant a été de 14 fr. 32 et la durée moyenne de la maladie de 10 jours.

Le 37 % des mutualistes ont participé à l'assurance-maladie (42 % en 1914).

Comme on le voit, grâce au dévouement des organes de la Mutualité scolaire et du corps enseignant, grâce aussi

à l'appui effectif de l'autorité communale, l'œuvre sociale de la « Jeunesse prévoyante » est de mieux en mieux comprise et de plus en plus appréciée. Il faut souhaiter qu'elle le soit plus encore et qu'elle se développe toujours davantage pour le plus grand profit moral et matériel de notre jeunesse scolaire.

— La mutualité scolaire appelée « Jeunesse prévoyante » de Bulle comptait à la fin de l'exercice 1915 133 membres au 1^{er} janvier 1915. Durant le présent exercice, 28 mutualistes se sont retirés, dont 16 pour cause d'émancipation, 7 ensuite de changement de domicile des parents et 5 seulement pour difficultés de paiement des cotisations. Par contre, nous avons enrôlé 50 nouveaux membres, soit 29 garçons et 21 filles. L'effectif actuel de nos membres est donc de 155. Ce chiffre est bien réjouissant si l'on tient compte des temps difficiles que nous traversons.

Le 31 août 1915, nous avons eu la première visite-contrôle de l'expert fédéral, M. Zanetti, qui s'est montré très courtois et s'est déclaré entièrement satisfait de la tenue de notre comptabilité et du registre-contrôle des membres. Nous avons retiré ensuite 900 fr. de subside fédéral, soit 528 fr. 50 pour l'année 1914 et 371 fr. 50 acompte pour 1915. Le solde du présent exercice nous parviendra prochainement et, à l'avenir, nous pouvons compter sur une subvention fédérale annuelle qui n'est pas à dédaigner.

Les résultats financiers restent réjouissants et sont de nature à donner confiance pour l'avenir. Le total des cotisations statutaires pour le fonds de maladie s'est élevé à 636 fr. 35 cent. Le montant des cotisations versé au fonds d'épargne, y compris l'épargne facultative, s'est élevé à 390 fr. 70. Nous avons délivré 76 bulletins de maladie. Les frais de docteur se sont élevés à 363 fr. et ceux de pharmacie à 253 fr. 85, soit un total de 616 fr. 85. Les retraits d'épargne ont atteint le chiffre de 607 fr. 33. Il est très regrettable que l'association ne compte que 155 membres sur plus de 700 écoliers qui fréquentent nos classes. Les avantages en paraissent pourtant assez palpables, si l'on considère que chaque mutualiste versant 8 cent. par semaine au fonds de maladie, soit 4 fr. 16 par année, a droit au paiement des frais de docteur et de pharmacie pendant 180 jours dans une période de 360 jours. Espérons que toutes les personnes qui ont à cœur la cause de l'éducation s'emploieront à une plus grande diffusion de l'idée mutualiste à Bulle ! Les demandes d'admission dans la Mutualité scolaire sont reçues en tout temps. Les parents intentionnés d'y faire entrer leurs enfants sont priés de s'adresser aux maîtres ou maîtresses de classes, qui leur

remettront un formulaire d'entrée et leur donneront avec plaisir tous les renseignements désirables.

IS. VERDON.

France. — Faute de locaux et de personnel enseignant, on a été obligé de recourir à l'expédient des classes de demi-temps. Des groupes d'élèves sont formés et les uns sont reçus dans les écoles le matin de 8 heures à midi, les autres l'après-midi de 1 heure à 5 heures. Les classes ont lieu tous les jours, même les jeudis ; de la sorte, on arrive à donner 24 heures par semaine au lieu de 30 comme avant la guerre. En serrant un peu les programmes, on peut arriver aux mêmes résultats ; mais les enfants restent livrés à eux-mêmes soit le matin, soit le soir. Les classes de demi-temps ont chacune leurs équipes de maîtres et maitresses, travaillant tour à tour dans les mêmes locaux le matin ou le soir. Dans certaines localités, on a cependant été obligé de demander aux mêmes maîtres de faire la classe aux différents groupes d'élèves : tâche très pénible que les instituteurs ont acceptée avec dévouement, mais qu'ils ne pourraient continuer indéfiniment.

Allemagne. — On annonce que le nombre des maîtres d'école allemands, tombés sur le champ de bataille jusqu'au 31 décembre 1915, s'élevait à 8,568, dont 5,128 Prussiens, 396 Badois, 504 Bavares, 217 Hessois, 368 Wurtembergeois, 161 Alsaciens-Lorrains, etc. La collecte faite dans l'empire, en faveur de ce groupe, a produit environ 218,000 marks.



AVIS

Une petite erreur s'est glissée dans l'Avis paru au *Bulletin pédagogique* du 1^{er} avril, au sujet du prix des cahiers.

Le communiqué doit être rectifié comme suit :

Cahiers N^o 2, 40 pages, à 8 fr. 20 le cent.

Cahiers N^o 2^{bis}, 3, 4, 5, 6 et 7, 40 pages, à 7 fr. 50 le cent.

L'Administrateur : P. PERROSET.

* * *

A ce numéro est joint, en supplément, le programme des écoles primaires pour l'année scolaire 1916-1917. Les membres du corps enseignant sont informés qu'il ne leur sera pas remis, cette année, un tirage à part de ce programme.

